

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE**

---

**CONCOURS DE L'AGRÉGATION**

**D'ÉCONOMIE ET GESTION**

**SESSION 2005**

**OPTIONS**

ÉCONOMIE ET GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

ÉCONOMIE ET GESTION COMMERCIALE

Rapport présenté par **Monsieur Lahcen OULHAJ**  
Professeur d'économie, mathématiques et statistiques

**Président du jury**

« LES RAPPORTS DES JURYS DE CONCOURS SONT ÉTABLIS  
SOUS LA RESPONSABILITÉ DES PRÉSIDENTS DE JURY »

# SOMMAIRE

	<b>Pages</b>
<b>Composition du jury .....</b>	<b>4</b>
<b>Observations générales sur le concours .....</b>	<b>5</b>
<b>Épreuves d'admissibilité</b>	
Épreuve écrite d'économie générale .....	8
Épreuve écrite d'économie et organisation des entreprises .....	9
Étude de cas de gestion comptable et financière .....	11
Étude de cas de gestion commerciale .....	13
<b>Épreuves d'admission</b>	
Épreuve orale de « Thème économique, juridique et social.....	16
Épreuve orale d' « Étude d'un cas pratique de gestion » .....	18
Épreuve orale de leçon de gestion comptable et financière .....	20
Épreuve orale de leçon de gestion commerciale .....	22
<b>Annexes</b>	<b>24</b>

## **Composition du jury** ***(par ordre alphabétique)***

Monsieur Mohamed ABOUCH  
Professeur de l'enseignement supérieur  
Université Mohamed V - Agdal RABAT - Maroc

Monsieur Abdellah AMALLAH  
Professeur de l'enseignement supérieur  
ISCAE – CASABLANCA - Maroc

Monsieur Hassan AZOUAOUI  
Professeur agrégé d'économie et gestion  
Lycée Omar Alkhayyam – RABAT - Maroc

Monsieur Nourdine BALAFREJ  
Professeur de l'enseignement supérieur  
Université Mohamed V-Agdal RABAT – Maroc

Monsieur Abdelkhalek BENZEKRI,  
Professeur de l'enseignement supérieur  
Faculté des sciences de l'éducation de RABAT - Maroc

Monsieur Jean-Claude BILLIET  
Inspecteur général de l'éducation nationale  
107, rue de Grenelle 75007 PARIS - France

Monsieur Brahim BOUAYAD  
Professeur de l'enseignement supérieur  
Université de MARRAKECH - Maroc

Monsieur Jean-Luc CHARRON  
Professeur agrégé d'économie et gestion  
Lycée de Sèvres – 21 rue Ledermann 92310 SÈVRES - France

Monsieur Alain LUSSEULT  
Professeur de chaire supérieure d'économie et gestion  
Lycée de la Venise Verte – 79 NIORT - France

Monsieur Youssef MANDLI  
Professeur agrégé d'économie et gestion  
Lycée Alkhansa de CASABLANCA - Maroc

Monsieur Éric MARGOTTEAU  
Professeur agrégé d'économie et gestion  
Lycée Gérard de Nerval – 02200 SOISSONS - France

Monsieur Lahcen OULHAJ  
Professeur d'économie mathématiques et statistiques  
Université Mohamed V - Agdal de RABAT - Maroc

Madame Bouchra SAMIR  
Professeur agrégé d'économie et gestion  
Lycée Omar Alkhayyam – RABAT - Maroc

Madame Chantal SAUVIAT  
Professeur agrégé d'économie et gestion  
École Nationale de Commerce, 70 bd. Bessières 75017 PARIS - France

## Statistiques générales sur le concours

<b>SESSIONS</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005 **</b>
<b>Nombre de postes mis au concours</b>	<b>16</b>	<b>18</b>	<b>9</b>	<b>40</b>
Inscrits *	<b>32</b> (22 + 0 + 10)	<b>53</b> (12 + 5 + 36)	<b>16</b> (11 + 5 + 0)	<b>49</b> (29 + 2 + 18)
Présents	26	28	13	43
Moyenne des candidats présents à l'écrit	10,06	7,87	8,79	7,85
Moyenne des candidats ENSET	10,94	10,26	8,89	9,59
<b>Admissibles *</b>	<b>23</b> (22 + 0 + 1)	<b>19</b> (10 + 5 + 4)	<b>12</b> (9 + 3 + 0)	<b>26</b> (24 + 2 + 0)
Barre admissibilité	9,00	9,43	8,50	8,25
<i>Rapport admissibles/présents à l'écrit</i>	<i>88,46%</i>	<i>67,86%</i>	<i>92,31%</i>	<i>60,47%</i>
<i>Taux d'admissibles ENSET</i>	<i>100,00%</i>	<i>75,00%</i>	<i>81,82%</i>	<i>82,76%</i>
Moyenne des candidats admissibles	10,96	11,25	9,60	9,69
Meilleure moyenne à l'admissibilité	15,64	15,60	11,29	11,79
<b>Admis *</b>	<b>16</b> (16 + 0 + 0)	<b>14</b> (9 + 4 + 1)	<b>9</b> (7 + 2 + 0)	<b>19</b> (19 + 0 + 0)
Barre d'admission	10,00	9,18	9,79	9,11
<i>Rapport admis/présents à l'écrit</i>	<i>72,73%</i>	<i>50,00%</i>	<i>69,23%</i>	<i>44,19%</i>
<i>Taux d'admis ENSET</i>	<i>72,73%</i>	<i>75,00%</i>	<i>77,78%</i>	<i>65,52%</i>
Moyenne des candidats admis	11,69	10,21	10,41	10,64
Meilleure moyenne à l'admission	14,89	12,11	12,29	13,75

### Légende :

\* Respectivement (ENSET + ex-ENSET + Libres)

\*\* À partir de la session 2005, candidats issus des classes préparatoires (3ans de CPA)

## **Observations générales sur le concours**

Deux éléments importants et fortement contingents marquent la session 2005 du concours de l'agrégation d'économie et gestion : l'origine des candidats et les effectifs.

À l'origine, réservé aux professeurs certifiés désireux d'obtenir un grade supérieur, le cycle préparatoire à l'agrégation, implanté à l'École Normale de l'Enseignement Technique de Mohammedia, a accueilli en 2002, des étudiants issus de classes préparatoires. Ce sont ces mêmes candidats qui se sont présentés à la session 2005. À n'en pas douter, il s'agissait pour ces nouveaux candidats d'un véritable défi et, probablement, de leur première confrontation avec un concours d'un tel niveau. L'âge de ces candidats, entre 23-24 ans, a fortement impressionné le jury, qui n'a d'ailleurs trouvé aucun motif de se plaindre de ce rajeunissement sensible des agrégatifs. Il convient en outre de signaler l'excellente tenue de ces jeunes gens : bon niveau intellectuel, recherche vestimentaire, courtoisie, sourire, ... autant de qualités qui ne sont pas passées inaperçues de la part du jury et qui augurent favorablement de l'entrée de ces jeunes dans les métiers de l'enseignement.

Sur le plan des effectifs, le jury se félicite de la très forte augmentation du nombre de candidats s'étant présentés à la session 2005. Avec 44 présents à l'ensemble des épreuves écrites, le concours retrouve la possibilité de rechercher l'excellence et de différencier les performances des candidats. La barre d'admissibilité a été fixée, pour l'ensemble des trois épreuves écrites, à 8,25 sur 20 de moyenne, ce qui, sans être excellent, témoigne d'un niveau tout à fait honorable des candidats.

Dans l'ensemble, les prestations orales des 26 candidats admissibles ont été jugées satisfaisantes par le jury, avec pour certaines d'entre elles, des exposés de très grande valeur reposant sur un socle de connaissances réellement solide. Afin de préserver la valeur scientifique du concours, le jury n'a pas souhaité descendre la barre d'admission en dessous de 9 de moyenne à l'ensemble des épreuves. De fait, 19 candidats ont été déclarés admis à la session 2005 du concours, portant ainsi à près de 60 le nombre total de professeurs agrégés d'économie et gestion depuis la création du concours en 2002.

A l'évidence, la réussite à ce concours, qui exige de réelles connaissances universitaires, techniques et pédagogiques, passe par une préparation sérieuse, telle que celle dispensée à l'École Normale Supérieure de l'Enseignement Technique. Il reste à espérer qu'une solution pourra être trouvée pour les candidats issus des classes préparatoires qui, sans avoir démérité, après trois années de préparation et d'investissement personnel, ont échoué au concours et dont le niveau général devrait pouvoir être reconnu par d'autres formes de validation.

En tout état de cause, après quatre ans de fonctionnement, il n'est pas abusif de considérer que le concours de l'agrégation d'économie et gestion, représente désormais une référence en matière de recrutement d'enseignants hautement qualifiés dont le Maroc a très certainement besoin pour relever les défis du 21<sup>ème</sup> siècle.

**Juillet 2005,**

**Monsieur Lahcen OULHAJ**

Président du concours de l'agrégation  
d'économie et gestion

## **Épreuves écrites d'admissibilité**

Ces épreuves se sont déroulées du mardi 14 au jeudi 16 juin 2005 à l'annexe de l'ENS de RABAT.

La surveillance des épreuves a été assurée par des cadres du Ministère de l'éducation nationale, sous la présidence de Monsieur OULHAJ.

# ÉPREUVE ÉCRITE D'ÉCONOMIE GÉNÉRALE

## RÉSULTATS D'ENSEMBLE ET COMMENTAIRES DU JURY

### Éléments statistiques

Nombre de copies corrigées	44
Moyenne des notes sur 20	9,19
Écart type	3,17
Nombre de copies ayant obtenu plus que la moyenne des notes	23
Nombre de copies ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10/20	23
Nombre de copies ayant obtenu une note supérieure ou égale 12/20	12
Nombre de copies ayant obtenu une note inférieure ou égale à 8 /20	17

### Observations du jury

La caractéristique majeure des copies, corrigées à l'occasion de la session 2005 du concours, est son manque d'originalité. Nombreuses sont les copies de contenu identique, lequel s'explique certainement par l'accès aux mêmes sources, lectures et cours. L'ensemble donne donc une impression d'uniformité, relativement terne. Le niveau général est resté trop moyen.

Dans la plupart des cas, l'argumentation est descriptive, succincte et incomplète. Lorsque la théorie est présente, elle est simplement citée et exceptionnellement détaillée, alors que celle-ci doit servir à comprendre et à analyser l'actualité. En outre, l'on peut remarquer que les développements prennent majoritairement appui sur l'exemple marocain, les références à d'autres situations d'économies en développement sont absentes (Amérique latine, par exemple).

Le libellé du sujet n'est pas toujours analysé avec soin. Il en résulte des erreurs et certaines parties hors sujets (exemple : citer les Etats unis et le Japon comme pays en développement !).

### Conseils aux candidats

Il convient tout d'abord de rappeler aux candidats que l'épreuve d'économie ne doit pas être confondue avec celle d'économie d'entreprise et encore moins avec celle de marketing. Il s'agissait bien dans le cas présent d'une dissertation économique, avec ce que cela sous-entend en matière d'organisation, de présentation (exemple : un effort dans la rédaction des titres serait bienvenue) et de structuration des idées.

Il ne faut pas oublier que dissenter c'est démontrer à l'aide d'éléments choisis à partir d'une réflexion personnelle, les correcteurs attendent donc du candidat, une production originale, intéressante et témoignant de sa perception, en tant qu'économiste, du sujet proposé.

Si des points positifs existent incontestablement dans de nombreuses copies (sujet plutôt bien compris, actualité économique sollicitée, respect des conditions de forme), il reste des efforts à accomplir aux candidats pour obtenir des résultats leur permettant de se présenter aux épreuves avec les meilleures chances de succès.



# ÉPREUVE ÉCRITE D'ÉCONOMIE ET ORGANISATION DES ENTREPRISES

SUJET : Le management des savoirs

## RÉSULTATS D'ENSEMBLE ET COMMENTAIRES DU JURY

### Éléments statistiques

Nombre de copies corrigées	44
Moyenne des notes sur 20	8,52
Écart type	4,24
Nombre de copies ayant obtenu plus que la moyenne des notes	25
Nombre de copies ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10/20	21
Nombre de copies ayant obtenu une note supérieure ou égale 12/20	9
Nombre de copies ayant obtenu une note inférieure ou égale à 8 /20	18

### Observations du jury

Les attentes du jury sont toujours celles annoncées lors des précédentes sessions de ce concours. Le jury cherche à valoriser des copies présentant une problématique justifiée, un plan cohérent et démonstratif développant une argumentation logique, appuyée sur des références académiques et des exemples.

Cette année encore, la plupart des copies a répondu à de telles attentes. Le jury croit toutefois bon de rappeler, une fois encore, que le libellé de sujet est ouvert et invite donc les candidats à présenter des choix en terme de problématique, de plan et de parties justifiés.

Des copies, assez décevantes présentant une description d'éléments, ont été nombreuses. Dans l'ensemble, les prestations ont répondu plus ou moins aux attentes du jury.

Comme lors des sessions précédentes de ce concours, la lecture des copies témoigne d'un bon niveau de préparation des candidats. Les références académiques étaient nombreuses, les illustrations très fournies. Parfois, les candidats ont du mal à se détacher d'une trame générique apprise au cours de la préparation, ce qui donne parfois des copies assez similaires et convenues, mais quelques candidats ont su développer de bonnes argumentations, certaines copies, sans doute trop peu nombreuses, sont même excellentes et originales avec une mise en perspective stratégique de la problématique du sujet.

L'harmonisation des notes obtenues après une double correction a montré que les candidats peuvent être divisés en deux groupes :

Un premier groupe dont les notes sont nettement inférieures à la moyenne; leurs copies ont révélé une absence de structure, un manque de références théoriques et une argumentation peu convaincante. Un second groupe dont les notes gravitent autour de la moyenne avec quelques exceptions de candidats dont les notes sont nettement supérieures à la moyenne. Ceux qui ont obtenu de bonnes notes ont fait preuve d'originalité au niveau des exemples concrets, de maîtrise des références théoriques et de rigueur dans l'augmentation et dans le plan.

## **Conseils aux candidats**

Comme lors des précédentes sessions, les copies qui n'ont pas obtenu de bonnes notes traduisaient pour certaines un manque de préparation évident et pour d'autres une confusion dans l'analyse de la dynamique du sujet ; quelques-unes ont souffert d'une expression assez maladroite et trop peu nuancée.

Encore une fois, il convient d'attirer l'attention des préparateurs sur la nécessité de bien identifier le cœur du sujet (ici discuter la problématique du management des savoirs, son pourquoi et le comment) pour éviter une copie qui présente de simples rappels de cours ou un exposé d'opinions non argumentées ; ce qui, à la surprise du jury, a été hélas le cas pour quelques copies.

Dans l'ensemble, le jury a apprécié la qualité générale des prestations des candidats au cours de cette session, mais qualité en léger repli par rapport aux sessions précédentes. L'ensemble reste d'une facture honorable et témoigne en général du sérieux de la préparation de la majorité des candidats.

# ÉTUDE DE CAS DE GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

(suivant l'option choisie par le candidat)

Le sujet intégral de l'étude de cas est disponible sur le [site du CPA-EG](#)

## RÉSULTATS D'ENSEMBLE ET COMMENTAIRES DU JURY

### Éléments statistiques

Nombre de copies corrigées	26
Moyenne des notes sur 20	6,24
Écart type	2,40
Nombre de copies ayant obtenu plus que la moyenne des notes	13
Nombre de copies ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10/20	0
Nombre de copies ayant obtenu une note supérieure ou égale 12/20	0
Nombre de copies ayant obtenu une note inférieure ou égale à 8 /20	19

### Observations du jury

Pour la session 2005 il faut noter que le nombre de candidats est relativement important par rapport aux autres sessions, 26 candidats ayant composé.

Le sujet est destiné à évaluer le niveau de connaissances des candidats dans les domaines comptables et financiers et à juger de leur capacité à analyser la situation d'une entreprise sur plusieurs axes.

Le sujet est construit à partir de données réelles extraites d'une note d'information de la SBM pour les exercices 2001, 2002 et 2003 et d'annexes élaborées pour les besoins du cas, il comprend 4 dossiers indépendants.

Le premier dossier propose un travail de comptabilisation d'opérations de rachat d'action et de fusion par absorption dans le cadre d'une opération de restructuration interne. Les candidats ont fait preuve d'une maîtrise imparfaite des techniques comptables.

Le second dossier aborde le thème d'analyse de l'équilibre financier et de la rentabilité, notamment de la contribution de la rentabilité des actifs financiers à la rentabilité économique et financière de l'entreprise.

Les candidats ont montré des insuffisances sur les fondamentaux en gestion financière et en analyse de la rentabilité. Ainsi le jury déplore l'adoption par les candidats d'une démarche approximative ne respectant pas les canons usuels de l'analyse financière (retraitements préalables des documents de synthèse, analyse dynamique....)

Les candidats ont aussi éprouvé des difficultés à présenter les rapports de diagnostic en termes analytique et synthétique.

Le troisième dossier propose une étude de la stratégie d'investissement et de financement. Ce dossier exige un esprit d'analyse et de synthèse et aussi un soin apporté à la rédaction, éléments qui ont manqué à plusieurs candidats.

Le quatrième dossier propose une analyse des écarts en terme de marge de l'activité des commerciaux et la proposition d'indicateurs de gestion de l'activité des commerciaux dans la

perspective d'élaboration d'un tableau de bord. Les candidats ont quasiment tous ignoré la notion de marge réelle ou semi-réelle et ne maîtrisent pas la triple décomposition des écarts sur marge ou sur chiffre d'affaires, indispensable dans toute entreprise en multiproduction. De plus, les indicateurs proposés pour le tableau de bord sont restés très superficiels.

### **Conseils aux candidats**

- Le soin apporté aux copies fait souvent défaut. Les candidats doivent intégrer la nécessité et l'importance de la présentation des travaux. Les références (questions, renvoi à une note explicative...) doivent comporter un adressage précis. Les calculs doivent être organisés dans des tableaux assurant clarté et bonne compréhension au lecteur averti.
- Un effort rédactionnel est attendu par le jury qui a constaté de trop nombreuses fautes de langue (orthographe, style, expression...) incompatibles avec la fonction d'enseignant.
- Un effort au niveau de la méthodologie de l'étude de cas est aussi attendu par le jury.
- Les candidats semblent ne pas avoir tenu compte des remarques qui ont été formulé dans les précédents rapports dont la lecture peut se révéler particulièrement précieuse.

# ÉTUDE DE CAS DE GESTION COMMERCIALE

(suivant l'option choisie par le candidat)

Le sujet intégral de l'étude de cas est disponible sur le [site du CPA-EG](#)

## RÉSULTATS D'ENSEMBLE ET COMMENTAIRES DU JURY

### Éléments statistiques

Nombre de copies corrigées	18
Moyenne des notes sur 20	6,19
Écart type	3,09
Nombre de copies ayant obtenu plus que la moyenne des notes	10
Nombre de copies ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10/20	2
Nombre de copies ayant obtenu une note supérieure ou égale 12/20	0
Nombre de copies ayant obtenu une note inférieure ou égale à 8 /20	14

Le sujet « BMCE Bank » a été choisi de manière à interpeller les candidats sur l'actualité de sa problématique et susciter leur intérêt quant à l'importance de l'application des outils marketing dans le secteur des services.

Les documents fournis proviennent pour l'essentiel de différentes revues, de sites Web ou de travaux universitaires.

### Le sujet comporte quatre dossiers :

Le premier dossier invite les candidats à une analyse de situation, celle-ci nécessite le recours non seulement à l'observation mais aussi à une exploitation judicieuse de tous les concepts.

Le traitement de ce dossier ne serait se limiter à une simple reproduction du contenu des annexes mais requiert une analyse qui débouche sur des recommandations stratégiques. Il vise à évaluer la capacité à repérer les informations pertinentes et à les exploiter de manière professionnelle.

Le second dossier exige une réflexion qui dépasse largement le cadre de la proposition d'outils opérationnels pour la gestion de la relation client.

La relation client nécessite de disposer et d'utiliser des concepts et des mécanismes propres au marketing transactionnel et relationnel, afin de démontrer, d'une part l'importance de ce volet pour une entreprise de services, d'autre part de pouvoir proposer une démarche de gestion de la relation client efficace et rentable. Ce dossier cherche à déceler la capacité du candidat à choisir les outils adaptés à la situation proposée par le cas.

Le dossier 3 demande l'élaboration d'un projet d'étude d'impact.

En réfléchissant sur l'opportunité d'une opération de communication particulière à savoir le mécénat le candidat était invité à proposer une méthodologie rigoureuse appuyée sur des hypothèses plausibles et pertinentes.

Le dossier 4 fait appel aux acquis des candidats en matière de recherche opérationnelle afin de résoudre un problème de gestion de files d'attente. Ce dossier est complémentaire au dossier 2. Il illustre un des aspects opérationnels de la relation client. Il permet l'application judicieuse des outils statistiques indispensables au commercial.

## **Les observations du jury**

### ***Sur le fond :***

Les réponses des candidats sont insuffisantes par rapport aux attentes, souvent elles reprennent le texte d'une manière subjective, l'analyse apportée est superficielle et manque de pertinence.

Le dossier 1 : le jury déplore le manque d'une réflexion poussée, les réponses en majorité se réduisent à de la paraphrase.

Le dossier 2 : quelques copies se distinguent par la qualité de la structuration apparente et des éléments de réponses personnalisés qui dénotent une connaissance acceptable en matière de gestion de la relation clients.

Le dossier 3 : les réponses n'ont pas été satisfaisantes, certains candidats n'ont même pas su identifier les objectifs d'une telle opération, d'autres ont eu une approche méthodologique scolaire, déconnectée du cas. Il n'était pas recevable de mesurer la rentabilité d'une opération à caractère philanthropique.

Les candidats, pour traiter ce dossier, devaient poser des hypothèses pour mener à bien leurs réponses.

Dossier 4 : le jury déplore les lacunes en matière de statistique et de probabilités, seuls cinq étudiants ont essayé d'apporter des éléments de réponse mais sans grande conviction. La dimension quantitative ne peut être occultée.

### ***Sur la forme :***

Le jury invite les candidats à être plus attentifs quant à la présentation et la structuration de leurs copies.

L'organisation de la copie est obligatoire. Chaque dossier peut faire l'objet d'une double feuille. La présentation doit viser le professionnalisme et doit être rapidement lisible (titre, mise en valeur des éléments importants...).

## **Conseils aux candidats**

Le jury attend du candidat qu'il traite le cas en utilisant une méthodologie et qu'il utilise l'ensemble de ses connaissances acquises au cours de sa formation universitaire ou spécifique. Un mode de traitement scolaire paraphrasant les annexes est à bannir impérativement.

Le traitement des dossiers doit se faire d'une façon indépendante, la répartition du temps entre les différents dossiers et sa gestion efficace sont également primordiales.

Le jury invite les candidats à accorder plus d'importance et de temps au volet quantitatif.

## **Épreuves d'admission**

Les épreuves orales se sont déroulées du lundi 4 au jeudi 7 juillet 2005, dans les locaux de l'École Normale Supérieure de RABAT.

# ÉPREUVE ORALE DE TEJS : THÈME ÉCONOMIQUE JURIDIQUE ET SOCIAL

## RÉSULTATS D'ENSEMBLE ET COMMENTAIRES DU JURY

### Éléments statistiques

Nombre d'exposés notés par le jury	26
Moyenne des notes obtenues sur 20	14,00
Écart type	2,7
Nombre de notes supérieures ou égales à 12	9
Nombre de notes supérieures ou égales à 10	18
Nombre de notes supérieures ou égales à 8	25
Nombre de notes inférieures à 8	1

### Sujets posés suite au tirage aléatoire par les candidats

- Le droit : atout ou contrainte pour l'entreprise aujourd'hui ?
- Avantages sociaux et mondialisation de l'économie
- Les nouvelles technologies : facteur de transformations économiques et juridiques.
- Qu'est-ce qu'un « bon » impôt ?

### Observations du jury

La session 2005 du concours présente quelques originalités par rapport aux sessions antérieures.

Le jury a constaté avec une grande satisfaction :

- Une élévation du niveau général des prestations. La grande majorité des exposés présente une structure, une problématique et une volonté d'introduire l'actualité.
- Une mobilisation satisfaisante des connaissances théoriques ainsi qu'un vocabulaire économique précis. La majorité des candidats s'exprime dans une langue française convenable.

Toutefois quelques points « négatifs » sont à souligner :

- Insuffisance de connaissances pratiques, manque de réalisme parfois.
- Travail un peu trop descriptif.
- Un manque d'efforts pour répondre au questionnement du jury.

Néanmoins, il faut souligner que les candidats sérieux ayant investi dans la préparation se distinguent favorablement et très nettement. En d'autres termes, au-delà de la préparation de qualité qui caractérise la très grande majorité des candidats, certains candidats ont réalisé un effort personnel et se sont donné les moyens de réussir cette épreuve.



## **Recommandations aux candidats**

Pour les futurs candidats, quelques recommandations pourraient être suivies avec profit :

- Mieux organiser le plan afin de répondre strictement et précisément au sujet proposé
- Proposer une approche équilibrée de l'économie et du droit sans oublier la dimension sociale du thème
- Organiser l'exposé de manière logique, en établissant des relations entre les trois disciplines constitutives du thème afin d'éviter la juxtaposition de connaissances isolées
- Veiller à actualiser les connaissances et à connaître quelques grandeurs et indicateurs de base, notamment par la lecture régulière de la presse mondiale spécialisée dans les domaines économique, juridique, politique et social.

**ÉPREUVE ORALE D'EPPG :  
ÉTUDE PRATIQUE D'UN PROBLÈME DE GESTION  
RÉSULTATS D'ENSEMBLE ET COMMENTAIRES DU JURY**

**Éléments statistiques**

Nombre d'exposés notés par le jury	26
Moyenne des notes obtenues sur 20	12,00
Écart type	3,2
Nombre de notes supérieures ou égales à 12	7
Nombre de notes supérieures ou égales à 10	12
Nombre de notes supérieures ou égales à 8	18
Nombre de notes inférieures à 8	8

**Sujets posés suite au tirage aléatoire par les candidats**

- Mise à niveau des entreprises marocaines : quels indicateurs pour piloter la compétitivité ?
- Le financement des PME : logique de développement et logique de sécurité
- Les entreprises marocaines peuvent-elles devenir multinationales ?
- La formation du personnel : un investissement immatériel à valoriser ou un coût financier à minimiser ?

**Remarques du Jury**

Comme les sessions précédentes, la qualité des prestations a varié assez fortement d'un candidat à un autre au cours des interrogations, mais le jury a toujours remarqué un net effort de structuration de l'exposé.

Si le niveau de maîtrise des connaissances est en général assez bon, celui des techniques d'expression orale est généralement moins bon. Trop de candidats lisent leurs notes sur un ton et un rythme peu propices à une attention soutenue de la part d'un auditoire. Le jury ne peut que renouveler ce constat déjà établi lors des sessions précédentes et rappeler que ce fait constitue un handicap sérieux pour d'éventuels futurs professeurs agrégés devant s'exprimer face à une classe.

De manière assez nette cette année, en partie en raison de l'intitulé des sujets, mais aussi en raison d'un manque de compréhension de l'esprit de l'épreuve, beaucoup de candidats sont restés à un trop grand niveau de généralités, rapprochant parfois leur propos d'un exposé d'économie générale au lieu d'insister sur la dimension «pratique» de la solution à apporter à un problème de gestion. Les problématiques étaient trop souvent déconnectées de la réalité de la gestion et du management d'entreprise.

Cette année encore, le jury a remarqué chez tous les candidats un réel souci de présenter une introduction consistante afin d'explicitier et de justifier la problématique retenue par rapport au thème proposé. Problématique et plan annoncés sont en général assez bien traités dans l'exposé qui suit. Si lors des sessions précédentes, le jury avait relevé la tendance de certains candidats à dresser un catalogue de théories au lieu de concentrer leur attention sur le traitement du sujet, cette année aucun exposé n'a présenté ce défaut. En

revanche, les exposés ont parfois manqué ... de références théoriques. Il convient donc de trouver le juste milieu !

Les autres remarques formulées par le jury lors des sessions précédentes semblent avoir été entendues des préparateurs, car cette année :

- Les candidats ne se sont pas trop « accrochés » aux connaissances académiques et ont bien abordé le sujet sous l'angle pratique, en conformité avec l'intitulé même de l'épreuve : « étude d'un problème **pratique** de gestion » et en référence aux recommandations données précédemment par le jury.
- Les candidats ont tous fait l'effort d'appuyer leur exposé sur des exemples concrets, certes avec des intensités, des pertinences et des succès variables, mais les exposés sont illustrés d'exemples. Pour que les exemples ne se limitent pas à la seule citation du nom d'une entreprise, le jury rappelle qu'ils doivent être développés, argumentés pour remplir pleinement leur rôle d'illustration.
- Les candidats utilisent de manière relativement pertinente les textes annexés. A une ou deux exceptions près, l'avertissement joint à chaque sujet invitant à ne pas paraphraser ou commenter les textes annexés a été compris et bien suivi par les candidats.
- Enfin, les candidats ont, en général, présenté des transparents plus lisibles et plus ciblés que ceux des sessions précédentes. Le jury rappelle que la projection doit se limiter au plan, à des schémas ou à une problématique exprimée de façon concise.

Cependant, le jury regrette encore que trop de candidats s'expriment de manière confuse. Les candidats futurs devraient se préparer à réaliser un exposé plus concis (la durée de 40 minutes est un temps maximum) présenté d'une voix plus posée à un rythme plus lent. Lors de cette session, si les exposés ont plutôt bien respecté la règle de concision, ils n'ont en général pas été marqués par l'aisance d'expression, qui devrait être un peu plus travaillée, s'agissant de futurs professeurs agrégés.

Pour les futurs candidats, le jury rappelle que l'objectif de l'exposé n'est pas de dire un maximum d'éléments plus ou moins relatifs au thème mais de présenter un développement argumenté sur le sujet posé en sélectionnant les éléments les plus pertinents, notamment sur le plan théorique, et en illustrant par des exemples concrets intégrés au raisonnement. Il faut éviter aussi bien l'exhaustivité des références académiques que le survol journalistique des faits d'actualité en rapport avec le sujet.

# LEÇON EN ÉCONOMIE ET GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

(suivant l'option choisie par le candidat)

## RÉSULTATS D'ENSEMBLE ET COMMENTAIRES DU JURY

### Éléments statistiques

Nombre d'exposés notés par le jury	17
Moyenne des notes obtenues sur 20	9,10
Écart type	3,00
Nombre de notes supérieures ou égales à 12	4
Nombre de notes supérieures ou égales à 10	9
Nombre de notes supérieures ou égales à 8	10
Nombre de notes inférieures à 8	7

### Sujets posés suite au tirage aléatoire par les candidats

La gestion de la masse salariale.  
L'analyse du risque d'exploitation.  
La méthode ABC.  
La gestion des stocks.

### Remarques du Jury

Le traitement des thèmes proposés exigeait à la fois la maîtrise des concepts de gestion comptable et financière et la mise en œuvre d'un processus pédagogique.

Le jury a constaté cette session une dérive de la part des candidats à orienter l'exposé massivement, voire totalement vers les aspects didactiques de la leçon :

- Cette tendance se traduit par des prestations orales consistant à user d'un vocabulaire pédagogique riche (démarche participative, expositive, inductive, évaluation formative ou sommative...) parfois insuffisamment maîtrisé. Les candidats sont souvent en peine pour en expliquer concrètement leur traduction dans la vie de classe.
- De plus, cet accent est réalisé au détriment de la vérification des connaissances préalables à la construction de la leçon. Les candidats ont ainsi tendance à se réfugier dans le plagiat d'un chapitre d'un ouvrage de référence, souvent identique de surcroît sans maîtriser les notions présentées.
- Le jury regrette l'inversion de la démarche de construction de la leçon. En effet, il semble que les candidats ne parviennent pas à se dégager des ouvrages support, en retiennent le plan et établissent ensuite artificiellement les objectifs pédagogiques spécifiques en ajoutant un verbe aux libellés de l'articulation trouvée. Ils sont conduits à proposer alors des objectifs souvent réduits à un calcul ou une définition. Certains candidats réussissent l'exploit de « tenir » le temps imparti de la leçon (40 minutes) en calquant un canevas pédagogique préétabli sans cependant disposer des connaissances techniques minimales.

Lors de l'entretien de 20 minutes, la vérification des connaissances a révélé de cruelles insuffisances inadmissibles au concours de l'agrégation d'économie et gestion :

- Ainsi, certains candidats ne connaissent pas la signification des effets niveau, masse ou report... éléments fondamentaux d'une leçon sur la gestion de la masse salariale. Certains candidats étaient dans l'impossibilité de représenter l'évolution du stock dans le cas du modèle de Wilson de base ; d'autres bloquaient sur le tracé du seuil de rentabilité.
- Le jury déplore un manque de recul sur les outils. Les candidats doivent s'interroger sur la pertinence des outils et sur les contingences de leur utilisation. Ils doivent parvenir à dépasser la dimension technique pour accéder à une véritable démarche pédagogique centrée sur un objectif ambitieux. Il est souvent difficile aux candidats de replacer les outils présentés dans un contexte réel pourtant celui-ci est très attendu par les apprenants.

### **Conseils aux futurs candidats :**

- Les candidats ne doivent pas rédiger le brouillon de l'exposé au risque de céder à la tentation confortable de lire des phrases conçues pour l'écrit inadaptées à l'exercice oral. Il est vivement conseillé de rédiger uniquement les premières phrases de l'introduction puis de se contenter de porter sur le brouillon : un plan détaillé comprenant mots clef et transitions.
- La dimension pédagogique doit être omniprésente dans l'exposé et doit indiquer les moyens précis envisagés pour transmettre les connaissances citées. La présentation conjointe des connaissances à transmettre, des objectifs et des moyens pédagogiques associés semble une voie intéressante à emprunter par les candidats afin d'aider le jury à percevoir la progression didactique envisagée. Attention, cette année, les candidats sont tombés dans l'excès et ont négligé pour beaucoup les connaissances techniques. Il est souhaitable de développer éventuellement un point épineux de la leçon et non répéter de façon incessante des généralités pédagogiques pour chaque sous partie.
- L'utilisation du rétroprojecteur est systématique par les candidats mais très rarement de qualité faute de respecter des règles élémentaires. En général, les transparents des candidats comportent bien trop d'éléments, notamment rédigés ( plan de séquence pédagogique surchargé). Il convient d'utiliser des mots clefs ou des schémas. Ne pas omettre la règle simple qu'au-delà de 7 éléments (titres...) un transparent n'est plus lisible. Les candidats doivent s'assurer au minimum de la qualité de la rétro projection et éviter notamment des parties cachées ou projetées sur le tableau noir...ou encore de faire obstacle physiquement à la vision du jury.
- Le tableau n'a quasiment pas été utilisé sauf à la demande des membres du jury. Lorsque ce fut le cas, sa gestion n'a pas été satisfaisante faute de soin et de réflexion sur la présentation des éléments.

# LEÇON EN ÉCONOMIE ET GESTION COMMERCIALE

(suivant l'option choisie par le candidat)

## RÉSULTATS D'ENSEMBLE ET COMMENTAIRES DU JURY

### Éléments statistiques

Nombre d'exposés notés par le jury	9
Moyenne des notes obtenues sur 20	11,40
Écart type	3,5
Nombre de notes supérieures ou égales à 12	3
Nombre de notes supérieures ou égales à 10	6
Nombre de notes supérieures ou égales à 8	8
Nombre de notes inférieures à 8	1

### Sujets posés aux candidats et remarques du Jury

#### **- Leçon n°1 : le prix du produit**

L'élément essentiel est le prix, qu'il convient d'évoquer au travers d'une large problématique. Il fallait en déduire le paradigme suivant : le prix du produit, le prix des produits, les prix du produit, les prix des produits.

Il convenait également de prendre en considération le prix en fonction de la nature de l'entreprise, s'agit-il du prix de produit d'un producteur, d'un distributeur, appliqué à un consommateur ou à un intermédiaire.... ? La dimension internationale comme contingente à la détermination du prix du produit, ne pouvait être occultée.

Une bonne introduction faisait appel à la théorie néoclassique, afin de définir les termes du sujet et d'avancer une problématique pertinente et le plan de la leçon.

Le jury a souffert de l'uniformité des plans types, de transparents standards composés d'icônes identiques.

Le jury a déploré également les lacunes en relation avec la mondialisation et avec le marketing B to B. l'essentiel des exposés restant rattaché au B to C.

En revanche, le jury s'est réjoui du niveau de connaissances en matière juridique (libéralisation des prix) et en matière de politique de prix dans le secteur des services.

#### **Leçon n°2 : la communication hors média de l'entreprise**

Le sujet interpelle, le hors média s'oppose au média. S'agit-il d'une opposition ou d'une complémentarité ? Se place-t-on dans le même espace temps ? La réflexion met-elle en exergue les aspects contingents ?

Il convenait alors de décliner l'entreprise en établissant la distinction entre entreprise publique, entreprise privée, grande et petite entreprise, entreprise nationale et internationale, entreprise de biens, entreprise de services...

Il était exclu d'ignorer la mesure de l'efficacité et les objectifs déclinés suivant la nature de la communication utilisée.

Trop nombreux sont les candidats qui se sont limités au référentiel et à ses aspects normatifs. Certains privilégient d'une manière injustifiée le marketing direct et la promotion des ventes. Cet enfermement est décevant pour le jury, qui attend du futur agrégé une vision synthétique, une maîtrise des outils mercatiques et une capacité au dépassement dichotomique et à l'ouverture.

Le jury invite les candidats à varier la méthodologie de conception de la leçon, à montrer une capacité de synthèse et d'ouverture. L'adoption de modèles uniques par l'ensemble des candidats diminue l'opportunité de différenciation et donc de valorisation.

# ANNEXES

*Pour alléger le poids de ce document, les sujets des épreuves en ont été retirés.  
Ceux-ci sont disponibles, dans leur version intégrale, sur le [site du CPA-EG](#)*